



 Technicien en sciences de la vie et de la Terre, et biotechnologies

Science du vivant (A) ■ Biologie et recherche médicale ■ T

Mission / Tendances d'évolution / Activités

Mission / Tendances d'évolution / Activités

⊕ Mission

- Le technicien en sciences de la vie et de la Terre, et biotechnologies met en œuvre, dans le cadre d'un protocole établi, les techniques de la biologie pour la préparation, la caractérisation et l'étude d'échantillons, et participe à l'élaboration de protocoles nouveaux. Il concourt à l'accomplissement des missions d'enseignement de l'établissement où il exerce.

⊕ Tendances d'évolution

- Mutualisation des activités au sein des structures scientifiques.
- Automatisation des procédures au sein des structures de recherche et d'enseignement (expérimentation assistée par ordinateur).
- Développement des outils informatiques utilisés par les élèves, étudiants et enseignants

⊕ Activités principales

- Concevoir et conduire des expériences courantes dans l'un des domaines de la biologie (cultures, dosages biologiques et/ou biochimiques et/ou microbiologiques ; techniques histologiques, immunologiques, biochimiques et de biologie moléculaire)
- Formaliser et actualiser l'ensemble des protocoles techniques utilisés au sein de la structure d'appartenance.
- Tenir un cahier d'expérience
- Préparer tout ou partie de l'appareillage
- Effectuer les contrôles et réglages systématiques
- Appliquer et faire appliquer les règles de sécurité.

⊕ Activités associées

- Surveiller les appareillages en assurant la maintenance de premier niveau
- Gérer les stocks et les commandes courantes
- Planifier l'utilisation d'appareils spécifiques et celle des salles d'expériences ou d'enseignement.
- Suivre l'évolution des techniques du domaine d'activité.
- Participer à la formation technique des stagiaires

Assurer la liaison entre l'équipe pédagogique et les étudiants ou élèves (participer à des activités d'enseignement, à la mise en place et au suivi des TP)

- Former aux modes opératoires et à l'utilisation des dispositifs expérimentaux

Compétences

⊕ Compétences principales

Savoirs généraux, théoriques ou disciplinaires

- Connaissance générale en sciences de la vie et de la Terre, et en biotechnologies
- Notions de base en mathématiques, en physique et en chimie.
- Connaissances en informatique et en acquisition de données expérimentales (EXAO)

Savoirs sur l'environnement professionnel

- Les risques et les règles d'hygiène et de sécurité relatives au domaine d'activité
- L'organisation et le fonctionnement de son établissement.

Savoir-faire opérationnels

- Maîtriser dans le cadre d'une utilisation de routine une ou plusieurs techniques d'un domaine expérimental des sciences de la vie et de la Terre et des biotechnologies.
- Utiliser les appareillages dédiés nécessaires (microscope, spectrophotomètre, ph-mètre...).
- Utiliser les logiciels liés aux techniques expérimentales et à la présentation des résultats.
- Travailler en équipe
- Rassembler et mettre en forme les résultats des expériences
- Rendre compte de son activité
- Appliquer des protocoles techniques au service des activités du laboratoire ou des travaux pratiques

compétences linguistiques

- ANGLAIS : Compréhension écrite et orale : niveau I

⊕ Compétences associées

Savoir-faire opérationnels

- Transmettre des savoir-faire techniques en s'adaptant au public concerné.
- Utiliser des logiciels de gestion des stocks et des commandes.
- Communiquer et gérer les relations avec les interlocuteurs internes et externes.

Environnement et formations

⊕ Environnement professionnel

Lieu d'exercice

- L'activité s'exerce au sein d'un laboratoire de recherche, d'un service mutualisé, d'un service pédagogique, d'un établissement d'enseignement ou de recherche.

Astreintes et conditions d'exercice

- Condition particulière : possibilité d'exercer son activité en milieu confiné ou en zone protégée.
- Contrainte d'horaires décalés dans certains contextes de travail

⊕ Diplôme réglementaire exigé

- Pour le recrutement externe : diplôme de niveau IV (classe normale), diplôme de niveau III (classe supérieure).

⊕ Formations et expérience professionnelle souhaitables

- Domaines de formation : scientifique ou technologique notamment biologie, sciences et techniques expérimentales.